

# BARÈME

## E 1 ~ Épreuve SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Sous-Épreuve : B1 : Cadre Économique et Juridique de l'activité Professionnelle

### PARTIE ÉCONOMIQUE

QUESTION N° 1	→ 3 points
QUESTION N° 2	→ 1 point
QUESTION N° 3	→ 3 points
QUESTION N° 4	→ 3 points

---

10 points

### PARTIE JURIDIQUE

QUESTION N° 1	→ 0,5 point
QUESTION N° 2	→ 3 points
QUESTION N° 3	→ 1,5 point
QUESTION N° 4	→ 5 points

---

10 points

**TOTAL : / 20 points**

# CORRIGÉ

## E 1 - Épreuve SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Sous-Épreuve : B1 : Cadre Économique et Juridique de l'activité Professionnelle

### PARTIE ÉCONOMIQUE

- 1 - Après avoir indiqué l'activité principale de l'entreprise PLANE, définissez la croissance interne ; illustrez cette définition par des exemples issus de l'entreprise PLANE. (3 points)
- L'activité principale de PLANE est le transport.
- Croissance interne : L'entreprise grandit en augmentant ses propres dimensions (développement des moyens de recherche, acquisition de nouveaux moyens de production) (2 pts)
- Illustration : Ouverture de sites sur d'autres régions (Alsace-Région parisienne) (1 pt)
- Développement d'activités logistiques pour leurs clients (essentiellement des PME) (1 pt)
- 2 - Précisez les conséquences de cette croissance sur les structures de l'entreprise PLANE. (1 point)
- Embaucher du personnel
  - Investir dans la construction de nouveaux bâtiments
- 3 - Les transports PLANE se sont développés par des actions de croissance interne et envisagent de les compléter par des opérations de croissance externe. Définissez la croissance externe et illustrez-la dans l'entreprise PLANE. (3 points)
- Croissance externe : Deux ou plusieurs entreprises mettent en commun tout ou partie de leur potentiel soit par association soit par achat de l'une par l'autre. (2 pts)
- Illustration : Reprises d'entreprises  
Rachats (1 pt)
- 4 - Donnez trois raisons pour lesquelles une entreprise a intérêt à se développer. (3 points)
- Pour asseoir sa position sur le marché où elle se situe et ainsi assurer sa pérennité.
  - Pour réaliser des économies d'échelle.
  - Pour peser davantage dans les négociations sur les différents partenaires.

**PARTIE JURIDIQUE****CORRIGÉ**

1. De quelle juridiction émane l'arrêt du document 2 ? (0,5 point)  
Il s'agit d'un arrêt de la cour de cassation.
2. Quelle juridiction du premier degré a été saisie ? Par qui ? Pour quel motif ? (3 points)  
Le conseil des prud'hommes a été saisi par Monsieur Patrick VERRON.  
Monsieur VERRON, conseiller salarié, s'est vu notifier son licenciement sans autorisation administrative. En effet, Monsieur VERRON étant conseiller salarié, il bénéficie de la même protection qu'un délégué syndical, à savoir qu'il ne peut être licencié sans l'autorisation de l'inspecteur du travail.
3. Quelle juridiction du second degré a été saisie ? Quel est son rôle ? (1,5 point)  
La cour d'appel de Chambéry.  
Elle réexamine l'affaire déjà jugée par un tribunal de première instance.
4. Arrêt rendu par la cour de cassation : (5 points)
  - a) Quelle a été la décision ?  
Elle casse et annule la décision rendue par la cour d'appel de Chambéry. (1 pt)
  - b) Quel est le rôle de la cour de cassation ?  
Elle ne juge pas l'affaire, mais vérifie si les lois ont été appliquées correctement par les tribunaux d'appel. (2 pts)
  - c) Sur quels éléments la cour de cassation s'appuie-t-elle pour rendre sa décision ?  
Elle s'appuie sur les articles L.122-14-16 et L.412-18 du Code du Travail. (1 pt)  
*(Accepter la reformulation du contenu des articles cités ci-dessus)*
  - d) Quelle conséquence cette décision a-t-elle pour les parties ?  
L'affaire sera rejugée par une autre cour d'appel : la cour d'appel de Grenoble. (1 pt)

**NOTE AUX CORRECTEURS**

***L'évaluation tiendra compte des qualités rédactionnelles, de la cohérence du raisonnement, de la clarté et de la concision de l'expression.***

***Pénalisation maximale : moitié des points attribués à chaque question.***